

Formulaire à retourner avant le 1^{er} septembre 2021

Cadre réservé à l'administration :

Dossier complet : Oui Non Date d'arrivée du dossier : ___ / ___ / 2021

Conditions pour proposer votre candidature

- Résider ou travailler dans le quartier,
- Avoir 18 ans minimum, disposer des droits civiques et être inscrit sur les listes électorales,
- Être membre d'un seul Conseil de Secteur,
- S'engager et œuvrer dans l'intérêt de la Ville, du quartier et de ses habitants.

Informations personnelles

Nom / Prénom : _____

Date de naissance : _____

Profession / Activité : _____

Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. mobile : _____

E-mail : _____

Secteurs

Je présente ma candidature au conseil de secteur :

(Indiquez votre choix avec ordre de priorité : 1 ou 2)

- Hyper Centre Hyper urbanisé Ouest Hyper urbanisé Sud
- Hyper urbanisé Est Campagne Nord Pignans Campagne Sud Pignans

(Pour connaître le découpage exact des secteurs, se référer au plan en page 2)

Retour du formulaire

- Par courriel à l'adresse suivante : conseils-de-secteurs@pignans.fr
- Par courrier, ou déposé en main propre à l'adresse suivante :
Service « Organisation des comités de quartiers » - Hôtel de Ville - 7 place de la mairie - 83790
Pignans

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

En cas de fausse déclaration, je m'expose à l'exclusion immédiate et définitive du Conseil de secteur.

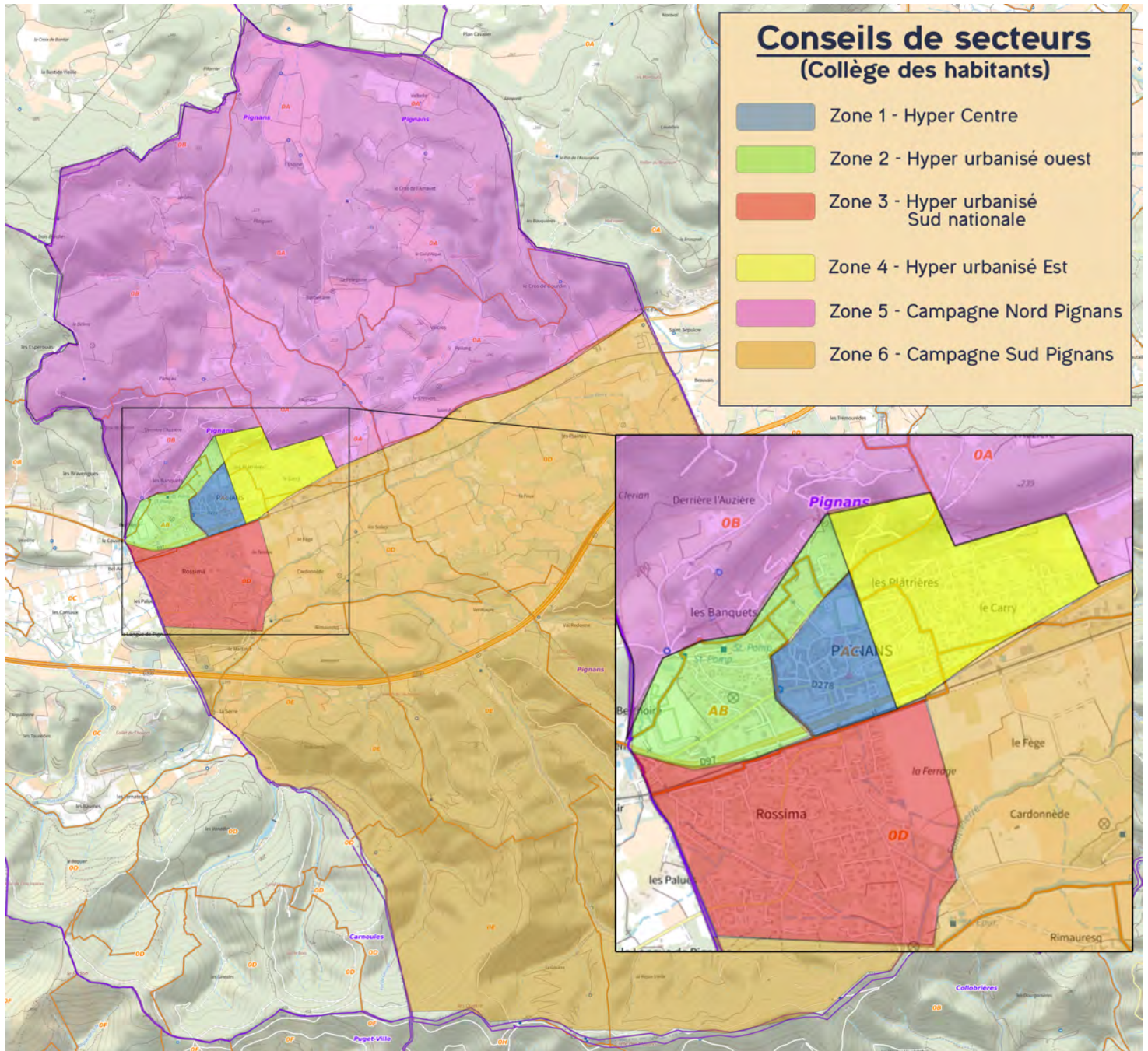
Date : ___ / ___ / 2021

Signature :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



Plan du découpage des secteurs



Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre candidature. Les données enregistrées sont conservées 6 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux agents de la direction. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Mairie de Pignans - À l'attention du délégué à la protection des données – 7, place de la mairie - 83790 Pignans ou bien par mail : donnees-perso.rgpd@pignans.fr